



Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade
200, rue Principale
Sainte-Anne-de-la-Pérade (Québec) G0X 2J0
Tél. : 418-325-2841
Télec. : 418-325-3070
Courriel : municipalite@sainteannedelaperade.net

Le 3 octobre 2013

Collecte de feuilles mortes

Les feuilles d'automne peuvent être valorisées de diverses façons. Déchiquetées à l'aide de votre tondeuse, elles peuvent être laissées sur votre gazon ou encore servir de paillis dans votre potager ou vos platebandes. L'abondance des feuilles à l'automne est une occasion de constituer une réserve de matière sèche et riche en carbone pour votre compost.

Pour la collecte, les feuilles mortes devront être déposées dans des sacs et elles **seront ramassées suivant la cueillette des ordures ménagères**, entre le 21 octobre et le 14 novembre 2013.



Vous pouvez également les apporter directement à la **Ferme René Perreault située à 700, 2^e avenue**. Nous vous demandons d'apporter vos feuilles dans des sacs de papier. Si vous utilisez des sacs de plastique, VOUS DEVREZ VIDER VOS SACS de feuilles à l'endroit désigné qui sera indiqué par un panneau. À la ferme, seuls les feuilles et le gazon sont acceptés.

Aucun autre type de résidus, tels que les résidus de table, les branches, les arbustes, les arbres ou tout autre résidu non vert, n'est autorisé. Ce projet est mené par la Fédération de l'UPA de la Mauricie en partenariat avec la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie.

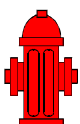
Médailles de chien

Une médaille pour votre chien est obligatoire, vous devez vous la procurer au bureau municipal sur les heures d'ouverture et l'attacher à votre animal en tout temps. Ainsi, s'il s'égaré ou se blesse, il pourra facilement être rendu à son propriétaire.



Nettoyage du réseau d'aqueduc

La municipalité procédera au rinçage de ses bornes-fontaines dans le cadre de son programme d'entretien du réseau d'aqueduc. Une baisse de pression ainsi qu'une légère coloration (rouge) de l'eau pourront être observées au cours des travaux. Quoique sans danger, nous vous demandons de vérifier si l'eau présente une coloration avant de l'utiliser. Si elle devient colorée, assurez-vous de laisser couler l'eau froide jusqu'au retour d'une eau claire.



Semaine du 21 octobre
Réseaux Batiscan et Village

Semaine du 28 octobre
Réseau Saint-Prosper

Nous vous remercions de votre compréhension habituelle.

Collecte des déchets domestiques

Prenez note que la collecte des ordures ménagères sera effectuée **une fois par deux semaines (pas de collecte le lundi 21 octobre)**, la prochaine sera donc le **28 octobre**, puis le 11 novembre et ainsi de suite jusqu'en mai 2013).



POUR LES RÉSIDENTS DU SECTEUR NORD DE L'AUTOROUTE 40 (Route 159, rangs Petit Sainte-Marie et Rapide Nord), la collecte sera effectuée le lundi 21 octobre, puis le lundi 4 novembre et ainsi de suite jusqu'en mai 2013.

Abri d'auto d'hiver

Il est maintenant temps d'installer votre abri d'auto d'hiver. Voici quelques règles à suivre afin de faciliter le déneigement des rues durant la période hivernale et protéger votre installation.

Les abris d'auto temporaire sont autorisés dans toutes les zones de la municipalité du **1^{er} octobre au 30 avril** de chaque année.



- Il doit y avoir un bâtiment principal sur le même terrain;
- Le revêtement de l'abri d'auto doit être fait en toile ou un autre matériel spécifiquement manufacturé à cette fin;
- Le revêtement doit être fixé à une structure démontable et bien ancrée au sol;
- L'abri d'auto doit être localisé dans les cours latérales et leur prolongement dans la cour avant; il peut aussi être localisé dans l'allée de circulation menant à un garage annexé au bâtiment principal ou dans la cour arrière;
- La superficie maximale de l'abri d'auto est de 40 mètres carrés par unité de logement;
- La hauteur maximale de l'abri d'auto est de 3 mètres.

L'implantation de l'abri d'auto doit respecter les distances minimales suivantes :

- 1 mètre de la bordure intérieure du trottoir ou de la chaîne de rue;
- 1 mètre de la ligne avant du terrain lorsqu'il n'y a pas de trottoir ni de chaîne de rue;
- 1 mètre des lignes latérales du terrain.

Attention automobilistes, sorcières et fantômes reviennent nous hanter!

La municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade sollicite votre collaboration lors de la **soirée du jeudi 31 octobre** prochain afin de faciliter les déplacements de nos petites sorcières et petits fantômes qui sillonneront les rues à la recherche de friandises sucrées. En cette journée spéciale, nous vous demandons de redoubler de prudence au volant et de respecter les gens qui feront la circulation.

Merci!



Rendez-vous d'automne 2013 – Activité annulée

Une journée d'initiation aux arts acrobatiques en plein air était prévue pour **le dimanche 6 octobre**. Malheureusement, la personne responsable de ces ateliers s'est blessée au dos récemment, **nous sommes donc dans l'obligation d'annuler cette sortie extérieure d'automne** qui devait avoir lieu au parc du Pont. Nous sommes désolés pour les inconvénients que cela pourrait vous causer.



Fête d'Halloween pour les enfants Souper spectacle du Capitaine Jack Sparrow

Le Club Optimiste avec la participation du service des loisirs, de la vie culturelle et communautaire de Sainte-Anne-de-la-Pérade vous invite à célébrer l'Halloween en famille au Centre Communautaire Charles-Henri Lapointe. Le **jeudi 31 octobre**, comme à l'habitude le service de sécurité de la municipalité assurera la protection des enfants dans les rues après l'école pour leur quête de bonbons. Par la suite, toute la famille est conviée au traditionnel **souper hot-dog qui sera suivi de la suite des aventures du capitaine Jack Sparrow** (film « Pirate des Caraïbes ») qui est venu nous visiter l'année dernière.



Horaire des festivités :

- 17h00 : Ouverture des portes
- 17h30 : Souper hot-dog (fin du souper à 18h50)
- 18h45 : Tirage des prix de présence
- 19h00 : Spectacle du capitaine Jack Sparrow
- 19h50 : Séance photo avec le capitaine Jack Sparrow

GRATUIT

À vos citrouilles!

Déjà le mois d'octobre, les feuilles ont commencé à tomber et c'est maintenant le temps de décorer. Alors, sortez vos citrouilles, dessinez sur vos sacs de feuilles mortes et ornez vos fenêtres de squelettes, car la fête d'Halloween arrive à grands pas!

Atelier de confection de bijoux – Julie Jewel

Julie Jewel offre trois ateliers de confection de bijoux pour tous, un modèle par atelier, donc pas de préalable au premier cours. Tout le matériel est inclus pour la fabrication (bijoux à rapporter à la fin du cours), plan et prêt d'outils! Possibilité de faire le transport après l'école (pour le 25 octobre et le 8 novembre.)

Dates : 11 octobre à 14h30, 25 octobre à 15h30 et 8 novembre à 15h30.

Inscription : Julie Brouillette, 418 325-2996 ou juliejewel@live.ca

*Durée de chaque cours : environ 2 heures



Atelier des marmitons de l'Halloween

La campagne animée propose cette année une activité de cuisine au centre récréatif pour les enfants sous le thème de l'Halloween. Quatre recettes seront concoctées avec plaisir et prêtes à être dégustées en famille une fois de retour à la maison!

*4 à 5 portions par recette, *la campagne* contenants fournis.

ANIMÉE

Date : Dimanche 27 octobre 2013

Inscription : Stéphanie Marineau 418 277-9034 ou www.lacampagneanimee.com/ (réservation obligatoire)



Patinage libre et hockey libre gratuit pour tous

Venez vous amuser ou pratiquer à l'aréna municipal de Sainte-Anne-de-la-Pérade. Notre glace est disponible **pour tous gratuitement** pendant 1h30. N'hésitez pas à consulter le site internet de la municipalité pour plus de détails. Les heures pourraient être modifiables sans préavis. (Heures prolongées lors des journées pédagogiques ou fériées.)



***Hockey libre :** tous les lundis et mardis 16h00.

Patinage libre : tous les samedis 18h30, dimanche 13h30, mardi 14h30 et jeudi 16h00.

*équipement obligatoire



Les rendez-vous du hockey senior à l'aréna municipal

Vendredi 4 oct. à 20h30 - Entreprises A.M. de St-Tite
Samedi 19 oct. à 20h30 - JRP de St-Marc
Samedi 26 oct. à 20h30 - Tomahawk de Donnacona



VENEZ PASSER UNE BELLE SOIRÉE ET ENCOURAGER NOTRE ÉQUIPE!

Conférence biblique avec animation par l'abbé Marcel Francoeur

Mercredi 9 octobre à 19h. Sous le thème « *aux sources de la Parole* » à l'église de Sainte-Anne-de-la-Pérade. Entrée gratuite, bienvenue à tous!



Demande de bourses d'études à la fondation Charles-Henri Lapointe

Les membres du conseil d'administration de la fondation Charles-Henri Lapointe vous annoncent qu'elle versera approximativement 4 000 \$ en bourses d'études aux étudiantes et étudiants, **demeurant à Sainte-Anne-de-la-Pérade** et fréquentant une école des **niveaux professionnel, collégial ou universitaire** qui complèteront la fiche et qui la remettront **avant le 27 octobre 2013** à un des membres de la Fondation.

Pour obtenir le formulaire, informez-vous aux membres de la fondation : Gilles Devault, Carmen Grimard, Rita Godin, Joachim Gingras, Julien Rompré, Denis Dupont et Rita Ébacher.

Le Centre d'action bénévole des Riverains offre des paniers de Noël aux personnes à faibles revenus

Le Centre d'action bénévole des Riverains est heureux d'offrir des **paniers de nourriture** aux personnes à faibles revenus qui habitent les municipalités suivantes : Champlain, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Saint-Prosper ainsi que Sainte-Anne-de-la-Pérade.



Les personnes ou les familles, désirant recevoir un panier de Noël, doivent remplir un formulaire disponible au Centre d'action bénévole, au 100, rue de la Fabrique à Sainte-Anne-de-la-Pérade, et ce, **du 14 octobre au 15 novembre 2013 inclusivement**.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec nous au **418 325-3100**. Nous nous ferons un plaisir de vous répondre.

Renouvellement carte fadoq LES BLÉS D'OR

C'est le temps pour vous membres fadoq LES BLÉS D'OR de renouveler votre carte de membre au coût de 23.00\$. Nous sommes au local 100, rue de la Fabrique, tous les mercredis après-midi de 13h00 à 16h30 ou téléphonez à Louise Gervais au 418 325-1770.

